

PROTOCOLE D'ACCORD



PROTOCOLE D'ACCORD

TERRITOIRE D'INDUSTRIE NORD FRANCHE-COMTE

Préambule

L'initiative « Territoires d'industrie » s'inscrit dans le cadre d'une stratégie de reconquête industrielle et de développement des territoires. Elle vise à mobiliser de manière coordonnée les leviers d'intervention qu'ils relèvent de l'État et de ses opérateurs, des collectivités territoriales et de leurs établissements publics ou des entreprises, au service de l'industrie et de leur territoire.

Cette nouvelle approche repose sur plusieurs principes :

- un principe de ciblage visant plus spécifiquement à soutenir les entreprises sur chacun des territoires à forts enjeux industriels identifiés dans le cadre de cette initiative ;
- un principe de gestion décentralisée, qui s'inscrit dans le cadre des compétences économiques des régions et des intercommunalités. Les projets devront d'abord être proposés, construits et animés par les acteurs locaux : industriels, maires, présidents d'intercommunalités au service d'une approche « du bas vers le haut ».

Le territoire Nord Franche-Comté a été identifié « Territoire d'industrie » lors du Conseil national de l'industrie du 22 novembre 2018. Il a été reconnu Territoire pilote lors du comité de pilotage régional du 25 janvier 2019.

Le présent protocole a pour objet de formaliser l'engagement des parties prenantes à la démarche et à présenter les orientations qui président à l'établissement du contrat de Territoire d'industrie 2019-2022.

Enjeux du Territoire d'industrie

Avec ses 30 000 emplois industriels, le Nord Franche-Comté est la grande zone d'emploi (plus de 100 000 emplois) ayant la plus forte part d'emplois industriels de France (25 %). Le Nord Franche-Comté est, par ailleurs, un territoire productif d'envergure nationale dont la dimension « technopolitaine » est une spécificité forte dans le système métropolitain régional. En effet, avec 5 % d'emplois de conception-recherche, le Nord Franche-Comté constitue la troisième technopole nationale après Toulouse et Grenoble.

Pourtant, les entreprises rencontrent des difficultés à recruter et plus encore à fidéliser leurs salariés. Si les formations proposées par les établissements d'enseignement supérieur du Nord Franche-Comté (Université de Franche-Comté, UTBM et ESTA, notamment) sont adaptées à l'offre d'emploi locale et évoluent de manière à répondre aux nouveaux besoins, seul un faible pourcentage de jeunes diplômés restent dans le Nord Franche-Comté pour leur premier emploi.

Pour les postes de cadres, la difficulté est de conserver les meilleurs éléments, qui n'hésitent pas à quitter la région pour s'installer dans d'autres, plus attractives.

Ainsi, malgré une qualité de vie indéniable, le territoire doit améliorer son image, tant à l'externe, pour attirer une nouvelle population, qu'en interne, pour conserver celle déjà présente.

Par ailleurs, inscrites dans une dynamique économique ouverte de longue date à la mondialisation, les entreprises du Nord Franche-Comté ont affronté depuis le dernier quart du XX^{ème} siècle des crises successives, conduisant à des restructurations chez les grands donneurs d'ordre industriels et à la constante adaptation du tissu local de sous-traitants. Bien qu'ayant perdu des emplois, le territoire a su traverser ces épreuves en préservant ses

compétences ainsi que ses capacités d'investissement et d'innovation grâce, notamment, aux accompagnements publics dont il a fait l'objet.

Toutefois, dans ce territoire fortement exportateur, dont les grands acteurs sont complètement internationalisés, l'incertitude demeure. Le défi pour le territoire est permanent. Il doit désormais faire face aux enjeux des transitions économiques, écologiques et numériques, en consolidant son appareil industriel d'importance stratégique, tout en favorisant sa transformation et sa diversification pour limiter sa vulnérabilité.

Au-delà de la résilience, il s'agit d'anticiper et d'accompagner les mutations vers l'industrie du futur – notamment les nouveaux process associés à l'Industrie 4.0 – avec de très forts potentiels de développement et d'expérimentation dans les domaines des technologies « vertes », de l'hydrogène et du numérique.

Cette nouvelle industrie, de plus en plus digitale, se matérialise par des usines plus petites, moins consommatrices d'espaces qu'autrefois. Alors, si le développement économique se traduit par une augmentation de la production de valeur ajoutée à l'hectare, il convient désormais de s'interroger sur la manière de reconquérir, de façon plus rapide, les espaces industriels anciens, parfois pollués, qui sont libérés par cette modernisation de l'industrie. Dans une logique de limitation de l'étalement urbain et d'attractivité, il est impératif de déployer une stratégie foncière de transformation des anciens sites industriels et de compenser les impacts qui peuvent en découler sur la fiscalité de certaines communes.

Ambitions et priorités des parties prenantes

Caractérisé par la présence d'entreprises disposant de fortes capacités de recherche et développement, d'établissements de formation et d'enseignement supérieur ainsi que de laboratoires et de sites d'expérimentation orientés sur les mêmes filières d'excellence, le territoire a une vocation technopolitaine structurée par les secteurs de l'énergie, de la mobilité et des transports, ainsi que par le numérique. L'ambition du territoire est donc de consolider et de faire reconnaître cet écosystème local propice à l'innovation, positionné sur des thématiques au cœur des enjeux sociétaux actuels.

Les acteurs locaux poursuivront leur mobilisation pour soutenir les restructurations nécessaires, faciliter la création d'entreprises nouvelles et accompagner le développement industriel en termes d'offre foncière ou immobilière, de consolidation d'infrastructures et de formation professionnelle.

Actions déjà engagées

Des actions ont déjà été engagées par les signataires pour accompagner le Territoire dans les ambitions et priorités énoncées ci-dessus pendant ces dernières années.

Le Grand Belfort et Pays de Montbéliard Agglomération, les deux communautés d'agglomération du Nord Franche-Comté, ont déposé une candidature conjointe à l'appel à manifestation d'intérêt "Territoire d'Innovation de Grande Ambition". Le projet, porté par les deux agglomérations, intitulé "Transformation d'un territoire industriel - création d'un écosystème d'innovation et développement des green technologies", a été retenu, le 4 janvier 2018, lors de la phase de présélection. Le dossier de candidature final sera remis le 26 avril 2019 et comprendra une partie des actions annexées au présent contrat.

Le territoire dispose également d'un campus des métiers et des qualifications (CMQ) dédié à l'automobile et aux mobilités du futur. Inauguré en septembre 2016, Mobicampus, se positionne sur les mobilités de demain et les enjeux de la filière « transports-mobilités » du XXI^e siècle. Porté par l'académie de Besançon, la Région Bourgogne-Franche-Comté et la

Communauté d'Agglomération du Pays de Montbéliard, Mobicampus bénéficie du soutien de PSA, de Faurecia, de l'Union des industries et métiers de la métallurgie (UIMM), de la Fédération des Industries Mécaniques (FIM) et du pôle de Compétitivité « véhicule du Futur ». Grâce à ce réseau d'acteurs bien structuré, le campus des métiers et des qualifications a vu la mise en application d'avancées majeures dans différents domaines (motorisation propre, acoustique et vibrations, interface homme/machine, stockage de l'énergie, ...). Aussi, dans le cadre de territoire d'industrie, l'objectif assigné au campus des métiers et des qualifications est d'obtenir le label d'excellence.

Les villes de Belfort et de Montbéliard ont également été retenues pour bénéficier du plan national "Action cœur de ville" dont l'objectif est de redynamiser les centres-villes. Les actions initiées par les deux villes principales du Nord Franche-Comté s'inscrivent dans la téléologie du dispositif "Territoires d'industrie" en proposant des réponses à l'enjeu d'attractivité.

Engagement général des parties

□ Le Conseil régional est chargé du pilotage de l'initiative Territoires d'industrie à l'échelle régionale ;

□ L'État s'engage à cibler et à apporter une réponse coordonnée et adaptée de son action et celle de ses opérateurs en faveur du Territoire d'industrie ;

Engagement particulier de la Caisse des Dépôts et Consignations :

En référence à la convention cadre passée avec l'Etat le 5 mars 2019, la CDC s'engage à accompagner le développement des territoires et des écosystèmes locaux industriels en intervenant en ingénierie, en investissement et financement et par l'intermédiaire de ses mandats.

En ingénierie

La CDC prévoit de se mobiliser pour la mise en œuvre du programme en finançant les appuis en ingénierie à trois niveaux de maturité des projets et de réflexion des territoires d'industrie :

- Les études à caractère général, stratégique et/ou thématique ;
- Les études de planification et de préfiguration des projets ;
- Les études dans le cadre d'un projet d'investissement identifié.

Les crédits d'ingénierie déconcentrés dans les directions régionales de la CDC sont cofinancés à hauteur de 50% maximum, en co-financement avec les collectivités et/ou les partenaires industriels.

En investissement

En matière d'investissement, la CDC prévoit d'intervenir en fonds propres et quasi fonds propres en tant qu'investisseur avisé sur les sujets suivants : foncier et immobilier industriel, numérique, énergie et écologie industrielle, formation, développement économique.

En financement

En matière de financement la CDC pourra mobiliser une offre de prêts moyen/long terme (jusqu'à 40 ans) aux collectivités locales et son offre de services bancaires, lorsqu'elles sont adaptées au programme qui permet de financer des opérations diversifiées.

Par ses mandats et sous forme d'appels à projets

La CDC mobilisera certains financements et outils du Grand Plan d'Investissement et du PIA3, dont les actions concourent aux leviers de transformation pour aller vers l'industrie du futur : développement des compétences et des qualifications (appel à projet Campus des Métiers

et des Qualifications de la main d'œuvre ; appel à projets Ingénierie de formations professionnelles et d'offres d'accompagnement innovantes IFPAI), projets d'innovation territoriale (action Territoires d'Innovation).

- Les intercommunalités assurent le pilotage et l'animation de proximité de la démarche en lien avec les industriels ;
- Les industriels contribuent à l'animation de proximité de la démarche en lien avec les élus ;
- Les opérateurs publics et autres partenaires apportent des réponses adaptées et accompagnent les projets du Territoire d'industrie.

Projet de plan d'actions

Le programme d'action détaillé ci-après correspond aux éléments transmis au Ministère de l'Economie et des Finances (Direction Générale des Entreprises) et à la Région Bourgogne-Franche-Comté à l'occasion du speed dating organisé à Bercy avec les territoires pilotes le 11 mars.

Axe 1 – Recruter

Campus des métiers Nord Franche-Comté

Inauguré le 28 septembre 2016 Mobicampus, Campus des Métiers et des qualifications de l'automobile et des mobilités du futur est le premier CMQ créé en Bourgogne-Franche-Comté.

Le Campus des métiers et des qualifications Mobicampus de Montbéliard se positionne sur les mobilités de demain et les enjeux de la filière « transports-mobilités » du XXI^e siècle. Porté par l'académie de Besançon, la Région Bourgogne-Franche-Comté et la Communauté d'Agglomération du Pays de Montbéliard, Mobicampus bénéficie du soutien de PSA, de Faurecia, de l'Union des industries et métiers de la métallurgie (UIMM), de la Fédération des Industries Mécanique (FIM) et du pôle de Compétitivité « véhicule du Futur ».

Aujourd'hui, afin de lui permettre d'atteindre l'envergure qui doit être la sienne compte tenu du poids de ce domaine économique dans notre région, il est proposé de se saisir du programme « Territoires d'Industrie » pour viser la labellisation de CMQ catégorie Excellence, en renouvelant son périmètre, sa gouvernance et son organisation.

Responsabilité Sociale Territoriale

Le Territoire d'industrie, en s'appuyant sur IDEIS, propose de mettre en place et d'animer une démarche de Responsabilité Sociale Territoriale (RST) mettant en valeur l'investissement des entreprises, des acteurs locaux sur des actions concrètes de partenariat décloisonné permettant de répondre aux grands enjeux du territoire.

Volontariat Territorial en Entreprise

Le Territoire d'Industrie Nord Franche-Comté propose de s'associer à l'expérimentation d'un dispositif de volontariat territorial en entreprise (VTE), dont le principe est d'orienter de façon privilégiée les étudiants et les jeunes diplômés du supérieur (écoles d'ingénieurs, de commerce ou d'universités) vers des TPE/PME/ETI des Territoires d'industrie, qui ont souvent grand besoin de leurs compétences.

Il s'agira de fournir aux entreprises des modèles de fiches de postes pour leur permettre de formaliser leurs besoins et de mobiliser différents réseaux (réseau d'entreprises BPI France Excellence, réseau des établissements d'enseignement supérieur et le réseau des collectivités locales) afin d'identifier les entreprises et les étudiants volontaires. Enfin, les entreprises et les collectivités peuvent mettre en place des offres de services pour accompagner le VTE (hébergement, transport, culture, sport...).

Axe 2 – Innover

Création de l'institut de stockage de l'hydrogène (ISTHY)

Le territoire d'industrie soutient le projet de création de l'institut de stockage de l'hydrogène (ISTHY).

Ce projet, porté par l'entreprise Rougeot Energie, consiste à construire un centre de test d'envergure nationale et européenne pour réaliser des tests sous gaz (hydrogène) sur les réservoirs Hydrogène et ses composants. A l'heure actuelle, il n'existe que cinq centres de test dans le monde et aucun n'est situé en France. Le territoire se positionne donc pour accueillir le centre international de qualification / certification de composants H2 haute pression, inscrit dans le plan Hulot (mesure n°16).

Faire du Techn'Hom un lieu reconnu de l'innovation : le Crunch Lab

Dans le cadre du Territoire d'industrie, l'UTBM s'est positionnée pour mener à bien, sur trois années (2018, 2019 et 2020), un projet nommé « Crunch Lab UTBM », unique Open Lab universitaire du pôle métropolitain ouvert à tous (professionnels, particuliers, étudiants ou associations) et axé sur l'innovation collaborative.

Ce lieu sera tout autant le support de la transition digitale qu'une vitrine des innovations technologiques de la région Belfortaine mais aussi du Nord Franche-Comté.

Il propose, par son mode de fonctionnement, une nouvelle approche de l'innovation basée sur la mise en œuvre de cycles courts favorisant un passage rapide du concept au prototype. Il encourage ainsi le développement de nouvelles pratiques pédagogiques et favorise l'implication des étudiants au sein de projets en partenariat avec les industriels et les PME locales.

Création d'une activité « recyclerie » et développement de nouvelles filières de recyclage

La création d'une activité de recyclerie a été identifiée comme un axe de développement majeur sur le territoire. L'objectif est de réduire les enfouissements et les incinérations en valorisant davantage les déchets du territoire. Le projet devrait permettre la création d'une douzaine d'emplois autour de 4 fonctions complémentaires (collecte du gisement d'objets réemployables, valorisation du gisement collecté, vente d'objets en magasin à prix modiques et sensibilisation à la réduction des déchets).

Les industries du Nord Franche-Comté comme « poumons régulateurs » d'un Smart Territoire.

Le but est de doter les industries locales de potentiels de production EnR (solaire, éolien, micro-hydraulique et autre à inventer), de stockage (H2, Batteries) et de flexibilité de consommations des process). Il s'agit de concevoir une structure innovante capable de porter la mutation énergétique du territoire nord-franc-comtois de manière coordonnée et collective afin d'accéder collectivement à la valeur économique différenciante née de l'évitement des coûts de régulation.

Axe 3 – Attirer

Cité de l'industrie

Le Territoire d'industrie, en partenariat avec la Région et la Caisse des Dépôts et Consignations, étudie la faisabilité d'une implantation d'une Cité de l'industrie dont l'objectif est de valoriser la culture industrielle du territoire en tant que produit touristique innovant. Il s'agit de faire de la cité de l'industrie un lieu emblématique qui retrace le passé industriel de ce territoire et qui valorise ses activités d'hier et d'aujourd'hui tout en explorant virtuellement l'usine de demain et les modes de fabrication à venir.

Espace de valorisation d'un savoir-faire industriel

Le programme « Territoires d'industrie » offre l'opportunité d'établir un partenariat public-privé dont l'objet est d'enrichir l'offre touristique du territoire. Ce projet vise à renforcer l'image de performance et de qualité des savoir-faire industriels d'une entreprise réputée, proposant des produits d'exception dans le domaine de la cuisine et de la gastronomie.

MATTERN LAB - écosystème d'innovation centré sur l'industrie 4.H

Le Territoire d'industrie propose de développer un site industriel historique en y créant un Mattern Lab. Celui-ci sera le lieu de rencontre d'entreprises établies, de startups, d'académiques et de centres de formation composant l'écosystème de la transition numérique de l'industrie, dans une logique de centre d'accélération pour l'industrie 4.H. Doté d'une gouvernance industrielle et inclus dans le réseau des tiers-lieux d'innovation du territoire, il mettra en continuité les activités de R&D, de formation et de production pour développer des solutions à des problèmes industriels réels à partir des nouvelles technologies numériques. Il s'agit également d'en faire émerger une filière d'entreprises spécialisées dans le process industriel 4.0 qui fait défaut dans la région.

La mutation du Techn'Hom : l'opportunité d'un campus industriel 4.0

Il est envisagé de requalifier une partie du Techn'Hom afin de proposer un site en adéquation avec les besoins de l'industrie du futur. La maîtrise foncière doit ainsi contribuer au maintien de l'excellence industrielle du site belfortain, de ses savoir-faire et des emplois qui lui sont associés. Ainsi, le projet prévoit le réaménagement des liaisons et des extérieurs afin de connecter ces nouveaux espaces avec les secteurs d'implantation des acteurs industriels du site Techn'Hom. Le projet prévoit également d'un plateau technique pédagogique dédié aux énergies renouvelables.

Etude d'opportunité et de faisabilité dans la perspective d'une réappropriation des espaces dits « PSA Sud »

A l'horizon 2022, le groupe PSA, en collaboration avec la Région et Pays de Montbéliard Agglomération, engage un plan de modernisation de son site de Sochaux, afin de le rendre plus performant, dans un secteur automobile en pleine mutation (véhicules électriques, voire hydrogène) et de plus en plus concurrentiel.

Les acteurs publics, qui s'étaient déjà fortement engagés lors du compactage de la partie Nord, ont décidé de conduire sans tarder une étude d'opportunité et de faisabilité dans la perspective d'une réappropriation des espaces libérés par PSA.

Au vu des enjeux et des problématiques du site, l'objectif sera d'analyser les conditions de faisabilité technique (état des sols, des réseaux...), urbanistique (accessibilité), environnementale (pollutions éventuelles), commerciale et financière (coûts, bilan prévisionnel) pour la réalisation de ce projet.

Dans la continuité, il est envisagé une augmentation du capital de la SEM PMIE afin qu'elle dispose d'une capacité financière suffisante pour mener la stratégie foncière qui sera définie.

Développement des écosystèmes locaux Industriels – Foncier et immobilier industriel

Le Territoire d'industrie, et plus particulièrement la Communauté de Communes du Sud-Territoire s'est dotée, depuis 2012, d'un outil de portage pour l'immobilier d'entreprise, la SEM Sud-Développement.

Le renforcement de ses capitaux propres permettrait la prise en charge de deux à trois nouvelles opérations de restructuration de sites industriels sur la durée du programme. La SEM achète les sites, les restructure et les loue aux entreprises concernées, avec la possibilité, pour celles-ci, de devenir propriétaires, en fonction de leurs stratégies patrimoniales respectives.

Créer les conditions d'accueil et de développement des entreprises grâce à une offre foncière adaptée

Le Territoire d'industrie, et plus particulièrement la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, pour répondre à ses ambitions d'accueil d'entreprises, envisage l'aménagement d'une offre foncière complémentaire et répondant aux attentes des entreprises en particulier en matière de positionnement géographique.

Il est ainsi prévu de créer, en 2020, une nouvelle zone d'activité dans le prolongement des Guinottes 2 au secteur dit des Coquerilles, qui offrira 10 hectares supplémentaires de plateforme. À moyen terme, une réserve foncière de 30 hectares pourra également être constituée.

Favoriser la localisation d'emplois métropolitains supérieurs liés à l'industrie

Le projet du Territoire d'industrie se décompose en trois volets. Le premier consiste à aménager une plate-forme permettant d'accueillir des formations supérieures pour les cadres ; le deuxième concerne la création d'une plate-forme permettant d'accueillir des fonctions supérieures dans les domaines de l'usine du futur et de la digitalisation ; le dernier consiste à proposer une offre hôtelière de qualité, en phase avec la typologie des emplois supérieurs présents et à venir.

Requalification de friches industrielles et de bâtiments inoccupés en cœur de ville

Dans le cadre du programme « Territoires d'industrie », la Communauté de communes du Pays d'Héricourt porte trois projets de requalification de friches industrielles ou de bâtiments inoccupés afin d'y créer des espaces à vocation économique. Par ailleurs, la communauté de communes s'engagera sur des actions d'aide à la requalification au gré des opportunités foncières ou des projets de requalification portés par des acteurs privés.

Réhabilitation d'un ancien site industriel

Au vu des enjeux urbains et des problématiques du site Peugeot Japy de Valentigney, l'objectif est de démolir la majeure partie voire l'intégralité des bâtiments et de dépolluer ces

espaces afin de leur donner une nouvelle destination davantage urbaine du fait de sa localisation en bordure du Doubs et à proximité du Centre-ville d'Audincourt.

Diversifier le tissu industriel existant par un développement exogène

L'objectif de l'action est de favoriser l'implantation, sur le Territoire d'industrie, d'entreprises exogènes permettant la diversification du tissu industriel, en ciblant des entreprises dont les marchés principaux se trouvent en Suisse.

Axe 4 – Simplifier

Le Territoire d'industrie mobilisera France Expérimentation en fonction de ses besoins. Toutefois, si ce volet reste à préciser, certaines réflexions sont déjà engagées. A titre d'exemples sont envisagées des demandes concernant :

- La réduction des garanties bancaires sur les emprunts dans le cadre des projets du Territoire d'industrie ;
- La possibilité de proposer un aménagement de la fiscalité pour les entreprises qui s'implanteraient dans d'anciennes friches industrielles ;
- La réduction des délais d'instructions pour les projets du Territoire d'industrie ;
- La création de zones franches dans les parties du territoire touchées par la désindustrialisation, en zone transfrontalière ;
- La possibilité de retravailler sur certaines classifications du territoire en fonction des évolutions ou travaux qui ont pu être menés (classification PPRI).

Modalités de gouvernance et de pilotage local du projet envisagées

La coordination du projet est assurée par le Président du Pôle métropolitain Nord Franche-Comté, Monsieur Charles DEMOUGE, avec un appui technique de son directeur.

Le pilotage du projet est assumé par le binôme élu / industriel formé par :

- Didier KLEIN, Vice-président de Pays de Montbéliard Agglomération
- Romuald GICQUEL, Directeur du site Alstom de Belfort

Par ailleurs, pour assurer le pilotage efficace du projet, un comité de projet « Territoire d'industrie Nord Franche-Comté » a été installé le 4 mars 2019 et se réunira autant que de besoin. Sa composition est la suivante :

- *Les représentants du Nord Franche-Comté :*

Pour Pays de Montbéliard Agglomération :

- Charles DEMOUGE, Président de Pays de Montbéliard Agglomération
- Didier KLEIN, Vice-président de Pays de Montbéliard Agglomération
- Jean-Charles LEFEBVRE, Directeur de la communication et des Affaires Publiques, PSA site de Sochaux

Pour le Grand Belfort :

- Damien MESLOT, Président du Grand Belfort
- Raphaël RODRIGUEZ, Vice-président du Grand Belfort
- Romuald GICQUEL, Directeur du site Alstom de Belfort

Pour la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt :

- Fernand BURKALTER, Président de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt
- Thierry MALARD, Directeur Exécutif de l'entreprise Fives Cinetic à Héricourt

Pour la Communauté de Communes du Sud Territoire :

- Christian RAYOT, Président de la Communauté de Communes du Sud Territoire
- Emmanuel VIELLARD, Directeur Général de LISI

- *Les représentants de la Région Bourgogne-Franche-Comté :*

Marie-Guite DUFAY, Présidente du Conseil régional Bourgogne-Franche-Comté

Jean-Claude LAGRANGE, Vice-président du Conseil régional Bourgogne-Franche-Comté

Hicham BOUJLILAT, Conseiller Régional délégué aux mutations économiques

- *Les représentants de l'État et de ses opérateurs*

Joëli MATHURIN, Préfet du Doubs

Sophie ELIZEON, Préfète du Territoire de Belfort

Ziad KHOURY, Préfet de la Haute-Saône

Antoine BREHARD, Directeur régional, Caisse des Dépôts et Consignations

Charles-Eric BALTOGLU, Directeur régional, BPIFRANCE Bourgogne-Franche-Comté

Frédéric DANIEL, Directeur régional, Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté

Bertrand VELON, Directeur interrégional de Business France

Stéphanie SCHAER, Représentante régionale de la mission Territoire d'Industrie

Bilale AHMIMACHE, Chargé de mission, DIRECCTE Bourgogne-Franche-Comté

- *Les partenaires du Territoire d'industrie*

Jacques BAHU, Président de l'Université de Franche-Comté

Ghislain MONTAVON, Directeur de l'UTBM

Arnaud MARTHEY, Président de l'Agence Economique Régionale

Gilles CURTIT, Président du MEDEF Aire Urbaine Montbéliard / Belfort

Jean-Philippe KOHLER, Président de l'UIMM Belfort-Montbéliard

Louis DEROIN, Président de la CPME 90

Denis REZE, Président du Pôle Véhicule du Futur

Rémy LAURENT, Président de la CCI Bourgogne-Franche-Comté

Gilles CASSOTTI, Directeur de l'ADNFC

Pierre LAMARD, Président du Conseil de Développement de PMA

Le présent protocole constitue une base commune à l'établissement du contrat de Territoire d'industrie.

Fait à Montbéliard, le 19 mars 2019, en 19 exemplaires,
en présence de

Madame Agnès PANNIER-RUNACHER
Secrétaire d'État auprès du ministre de l'Économie et des Finances

Munacher

La Présidente de la Région
Bourgogne-Franche-Comté
Madame Marie-Guite DUFAY



Le Préfet de la Région
Bourgogne-Franche-Comté
Monsieur Bernard SCHMELTZ



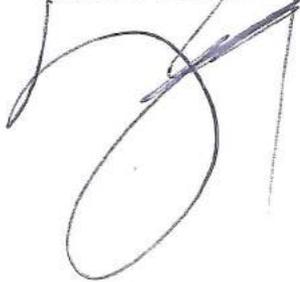
La Préfète du Territoire de Belfort
Madame Sophie ELIZEON



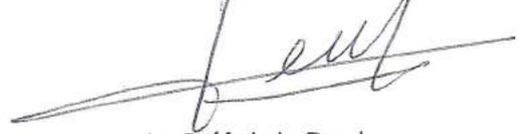
Le Président du Grand Belfort
Monsieur Damien MESLOT
p/o Monsieur Bernard MAUFFREY



Le Président de la Communauté de
Communes du Sud Territoire
Monsieur Christian RAYOT



Le Président du Pôle Métropolitain
Nord Franche-Comté
Monsieur Charles DEMOUGE



Le Préfet du Doubs
Monsieur Joël MATHURIN



Le Préfet de Haute-Saône
Monsieur Ziad KHOURY
p/o Monsieur Christian ROBBE-GRILLET



Le Président de
Pays de Montbéliard Agglomération
p/o Monsieur Didier KLEIN



Le Président de la Communauté de
Communes du Pays d'Héricourt
Monsieur Fernand BURKHALTER



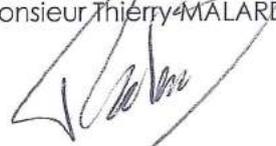
Le Directeur du site Alstom de Belfort
Monsieur Romuald GICQUEL

Le Directeur de la communication et des
Affaires publiques du site de PSA Sochaux
Monsieur Jean-Charles LEFEBVRE



Le Directeur Général de LISI
Monsieur Emmanuel VIELLARD
p/o Monsieur Raphaël VIVET

Le Directeur Exécutif de Fives Cinetic
Monsieur Thierry MALARD



Le Directeur Général du groupe
Caisse des Dépôts et Consignations
Monsieur Eric LOMBARD

Le Directeur Interrégional de
Business France
Monsieur Bertrand VELON



La Directrice Exécutive de BPI France en
charge du Financement et du Pilotage
Madame Anne GUERIN

Le Directeur Territorial Délégué
du Doubs et Territoire de Belfort
Monsieur Eric SCHMIDT

